

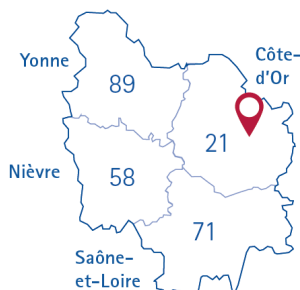
Tribunal administratif de Dijon



Anne-Laure CHENAL-PETER
Présidente du tribunal
administratif de Dijon

En 2025, l'activité du tribunal administratif de Dijon a été particulièrement intense.

Les justiciables de son territoire l'ont en effet saisi de 4 912 recours, soit + 13 % par rapport à 2024 et + 27 % par rapport à 2023. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais atteint par le tribunal, sans compter la hausse inédite de 35 % du nombre de recours en référé. Néanmoins, grâce à sa très forte mobilisation, le tribunal a préservé un délai moyen de jugement de moins de sept mois, tout en maintenant la qualité de ses jugements, confirmés à plus de 85 % par la cour administrative d'appel de Lyon.



Juge de proximité, le tribunal intervient au plus près des préoccupations des justiciables. En 2025, il a ainsi annulé l'implantation d'une centrale photovoltaïque à proximité immédiate de la basilique Sainte-Marie Madeleine de Vézelay et de la colline de Vézelay et s'est prononcé sur les conditions dans lesquelles un viticulteur peut être habilité à produire sous les appellations d'origine contrôlée « Petit Chablis, Chablis, Chablis Grand Cru et Bourgogne ». La juridiction s'est aussi penchée sur la légalité du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise.

En plus de son activité contentieuse, le tribunal a poursuivi son action en faveur de la médiation, en réunissant, pour une journée d'échanges, des avocats, des administrations et des médiateurs, afin d'encourager le recours à ce mode amiable de règlement des différends.



Effectifs de la juridiction :

38

personnes dont :

15

magistrates
et magistrats

23

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

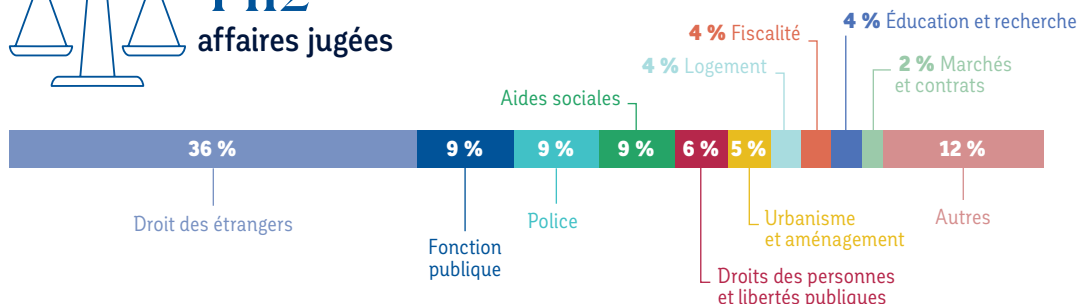
Ancré dans la cité, le tribunal participe à différents événements, dont la Nuit du droit, et les Jeudis de la cité. Il a organisé, en partenariat avec l'Université Bourgogne-Europe et l'ordre des avocats du barreau de Dijon, une journée d'étude consacrée au rôle de la juridiction administrative dans la protection des libertés. Et comme chaque année, le tribunal a accueilli des jeunes issus de l'université et a ainsi contribué à leur formation, grâce à ses liens avec la faculté de droit de Dijon.

Enfin, engagé dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, le tribunal a participé, durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, au DUODAY, en accueillant à cette occasion deux stagiaires désireux de connaître mieux la juridiction administrative.

2025 en chiffres



4 112
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



666

affaires jugées en urgence (référés)

+ 31 % par rapport à 2024



4 912

affaires enregistrées

+ 13 % par rapport à 2024



6 mois et 22 jours

de délai moyen de jugement

- 2 jours par rapport à 2024



86 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



40

médiations engagées

47 % de taux de réussite